

## **Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti** **Assemblée Générale du 08 avril 2023**

### **Rapport moral**

*par Thierry Raoux, président*

Depuis longtemps, Haïti est tristement connu comme le pays le plus pauvre des Amériques. Après plusieurs années de dégradation des institutions de l'Etat, dirigé hors de tout cadre constitutionnel par des personnalités aux liens plus qu'ambigus avec les gangs armés, la situation a changé de registre.

Désormais, la population n'est plus seulement soumise à des difficultés économiques insurmontables, elle est de plus totalement abandonnée à la violence des gangs, dont on peine à imaginer la barbarie.

Et on ne voit pas comment ces questions pourraient être résolues dans un avenir proche. En l'absence d'élections (présidentielle, mais aussi législatives et locales), le pays ne dispose plus d'élus légitimes. Par ailleurs la population serait certainement très réticente vis à vis d'une éventuelle intervention internationale, notamment depuis que l'ONU a apporté en Haïti lors de son dernier mandat le choléra, maladie inconnue dans le pays jusque là.

Les conséquences de cette situation dramatique sont nombreuses à Gentillote.

Des projets ont été interrompus, à cause de l'impossibilité de voyager depuis Port au Prince :

- les techniciens de l'Ecole Professionnelle Saint Joseph Artisan ne peuvent venir achever l'installation des logiciels sur le serveur de la salle informatique ;
- le bassin de pisciculture attend toujours l'intervention de techniciens du Ministère de l'Agriculture qui assurerait son étanchéité ;
- plus grave, les travaux de réparations suite au séisme du 14 août 2021 n'ont pu bénéficier du support technique d'ingénieurs du Ministère des Travaux Publics. Contrairement aux deux précédents, ce point ne pouvait attendre. L'ASPAG (Association de Solidarité des Amis et Paysans de Gentillote) a dû engager des réparations essentielles sans cette précieuse expertise.

La population est confrontée à de gros problèmes d'accès à la nourriture. Les denrées en provenance de Port au Prince parviennent au compte-goutte, car rares sont les transporteurs qui osent franchir, au risque de leur vie, la zone de Martissant tenue par les gangs. De plus, les prix des produits disponibles explosent, en raison du racket des gangs et de l'inflation due à la désorganisation de l'économie. Du coup la moindre période de sécheresse, en réduisant la production agricole locale, crée des pénuries dramatiques. Peu d'élèves accèdent à un nombre suffisant de repas quotidiens.

L'association Elevating qui fournissait chaque jour un petit pain aux élèves de l'école a cessé de le faire, en raison du manque de blé en provenance de Port au Prince, et de la crise des carburants dont les prix ont explosé, et dont la disponibilité est très aléatoire. C'est d'ailleurs aussi la cause d'une réduction des interventions des diverses ONG en province.

Cette question de la disponibilité et du coût de l'essence impacte très concrètement

les professeurs de l'école. En effet la plupart se déplacent depuis les Cayes ou d'autres localités en empruntant des tap-tap, des motos taxis, ou leur propre deux-roues. Nous avons décidé de leur attribuer une prime à ce titre mais nous ne pouvons le faire que très ponctuellement.

Enfin le fonctionnement de l'école est parfois perturbé par la situation sécuritaire même si elle est beaucoup moins tendue à Gentillote que dans les grandes villes, et le nord du pays.

Face à cette situation la combativité des membres de l'ASPAG et des habitants de Gentillote ne faiblit pas.

- La mutuelle mise en place depuis quatre ans se développe. Elle permet aux habitants de Gentillote de bénéficier de micro-prêts grâce à leurs cotisations. Ceux-ci sont attribués à tour de rôle aux participants lors de réunions mensuelles. Devant l'afflux des demandes, une deuxième mutuelle a été constituée, aux réunions hebdomadaires. Au total ces mutuelles regroupent une centaine de membres, qui utilisent les prêts pour des activités de commerce de détail, l'achat de semences, l'écolage des enfants après la 6<sup>ème</sup> année, les fournitures scolaires...
- le jardin collectif fonctionne toujours, même si la réussite des plantations reste à la merci des épisodes de sécheresse.
- les élèves de l'école ont bénéficié d'interventions bénévoles d'un agronome nouvellement installé près de Gentillote.

Bien sûr les autres partenaires de l'ASPAG sont toujours présents. La subvention des Papiers de l'Espoir garantit la majeure partie du montant des salaires des enseignants de maternelle et primaire. La fédération de la Marne du Secours Populaire Français poursuit son engagement au travers du financement du jardin pédagogique, du projet d'élevage de vaches et des animations festives de fin d'année.

Deux soutiens plus ponctuels se sont ajoutés cette année. Le traiteur rémois Manjé Lakay a organisé au profit de Solèy Leve une vente de « soupe joumou », plat national haïtien servi au nouvel an. Dans le cadre d'un projet social d'entreprise la société Prérequis a subventionné le fonctionnement de la classe de 9<sup>ème</sup> année pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour favoriser les échanges avec l'ASPAG et les enseignants de l'école, en compensant l'impossibilité de nous déplacer à Gentillote, nous avons mis en place deux groupes de discussion via l'application WhatsApp : « Projet bœf » (projet vache) et « vendredi c'est gentillote ». Le premier regroupe les éleveurs de l'ASPAG participant à ce projet d'élevage, le référent du Secours Populaire et des membres du bureau de Solèy Leve, dont Ingrid, qui parle créole. Sa présence permet à chacun de s'exprimer dans la langue où il est le plus à l'aise. Le second groupe nous permet de participer à la réunion hebdomadaire des enseignants des deux premiers cycles (de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> année), animée par Jean Marc Henry, le président de l'ASPAG. C'est l'occasion d'être informés du fonctionnement quotidien de l'école, des choix pédagogiques, de la situation sécuritaire et économique dans la zone.

Nous avons pu mesurer à quel point ces échanges réguliers apportent au passage un réel soutien moral aux acteurs locaux, en réduisant leur isolement.

En France nous maintenons les contacts avec le Collectif Haïti de France et Haïti Futur, même s'ils sont plus réduits depuis la fin de notre engagement dans le projet COMOSEH.

Une nouvelle source de préoccupations est apparue récemment. Les acteurs bancaires internationaux s'inquiètent des flux financiers concernant Haïti qui pourraient être liés aux activités des gangs dans les trafics d'armes et de drogue. Du coup nous subissons des tracasseries (demandes d'attestations de l'usage des fonds envoyés à l'ASPAG ou d'éléments administratifs de nos deux associations) qui allongent les délais d'exécution des virements et génèrent des frais bancaires supplémentaires (et opaques...).

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2023.

A Gentillote, il nous faut maintenir l'accès à l'école pour tous les élèves. En particulier nous devons compenser les difficultés financières des familles afin d'éviter la déscolarisation des élèves de niveau collège (7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années). Pour cela, il faut avancer dans la mise en place du parrainage de classe, envisagé l'an dernier pour se substituer au parrainage individuel. L'expérience des échanges organisés entre les élèves de la 9<sup>ème</sup> année et les participants au projet social d'entreprise de Prérequis, est une source d'inspiration.

Nous devons également accroître nos efforts sur la cantine. La garantie d'un repas aux élèves est cruciale compte tenu des nouvelles pertes de revenus des familles. Et notre intervention ne peut plus se limiter au complément que l'on apportait jusque là lors des périodes de production du jardin collectif.

Un autre point important concerne les conséquences du séisme du 14 août 2021, et n'a pas pu être traité durant les deux années écoulées à cause de la situation générale. Des salles de classe nécessitaient des travaux de sécurisation et les salles détruites doivent être reconstruites. Nous envisagions un chantier à long terme, ou même un chantier école. Les difficultés de circulation empêchant de faire venir des experts ou des ouvriers, une partie des travaux a déjà été faite avec les moyens disponibles localement et sans expertise. Il faudra reprendre cette question avec l'ASPAG dès que la situation le permettra.

En France, il nous faudrait renouer avec les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives, activités conviviales.

Nous poursuivrons nos relations avec les institutions et associations partenaires. Nous continuerons à informer les adhérents et sympathisants via les bulletins, le site web, la page Facebook et le compte Instagram créé cette année.

## **Rapport d'activités** *par Lisette Jager, secrétaire*

### **Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre avril 2022 et avril 2023**

Cette année les activités sont assez réduites. La situation en Haïti nous empêche de nous y rendre et de renouveler notre stock d'artisanat. Nous avons donc renoncé au marché de Noël ou à une vente, même en ligne.

En raison de notre petit nombre et de divers problèmes médicaux, il n'était pas non plus envisageable d'aller au forum des associations et de tenir une permanence deux jours.

Les réunions de bureau se sont tenues comme d'habitude au rythme d'une par mois. Thierry Raoux a participé en visioconférence, le 28 juin 2022, à l'assemblée générale du GESCOD (qui regroupe toutes les associations d'aide internationale de la région Grand Est).

Élisabeth Bahuaud et Thierry Raoux ont pris part à la réunion de capitalisation du COMOSEH (COntribution à la MOdernisation du Système Éducatif Haïtien). C'était à distance, le 17 septembre 2022.

Nous avons fait le traditionnel calendrier, cette année sur le thème de la musique. Thierry Raoux et Élisabeth Bahuaud ont puisé dans leurs photos, notes de voyage et se sont aidés d'un livre. Ingrid Zmörnig, dont un lointain cousin, M. Dominique Dejean, est chef d'orchestre et compositeur, l'a interrogé. Il apporte un témoignage et de précieux éléments. L'interview a été retranscrite et sera sur le site de Solèy Leve, après validation par M. Dejean.

Ingrid nous a présenté Tercilène, qui est traiteur et vend de la cuisine haïtienne. Elle a proposé de dédier un menu à notre association et de faire un « live » sur instagram pour présenter l'événement et notre association. Après le « live » du 20 décembre, l'entreprise de traiteur de Tercilène (Manjé Lakay) a vendu la « soupe joumou » les premier et 2 janvier 2023. C'est le plat traditionnel pour le jour de l'an, soupe riche avec du potiron et de la viande, destinée à célébrer l'indépendance. Et elle reverse la recette à Solèy Leve.

En parallèle, Ingrid fait entrer Solèy Leve sur Instagram.

Notons que les contacts avec Gentillote se poursuivent de diverses manières : communications téléphoniques de Thierry et Élisabeth avec Jean-Marc, mais aussi les différents groupes sur Whatsapp :

- le groupe « vaches », qui suit un projet intégralement financé par le Secours Populaire, mais permet d'avoir des nouvelles ;
- le groupe sur les justificatifs ;
- le groupe nouvellement mis en place pour permettre une rencontre à peu près hebdomadaire avec les enseignants de l'école. Ces rencontres permettent de garder le contact et sont une mine d'informations, sur le fonctionnement de l'école comme sur la vie à Gentillote plus généralement.

Enfin un projet de cohésion d'équipe (« team building ») de l'entreprise d'Élisabeth permet de garder le lien, d'impliquer les enfants et de collecter des fonds. Il s'agit d'un échange mensuel de proverbes, les élèves d'une classe de Gentillote envoyant un proverbe et recevant en échange des proverbes équivalents de toutes provenances, récoltés par les collègues d'Élisabeth. Ceux qui participent peuvent aussi donner au projet la somme allouée par l'entreprise pour ce genre d'actions.

## Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

Bilan 2022			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	15 779,07
Fourniture & Papeterie	221,24	Vente de produits finis	326,00
Frais postaux et frais de télécommunications	90,00	Frais postaux et frais de télécommunications (Vente en ligne)	0,00
Achats Artisanat, divers, ...	0,00	Cotisations	150,00
Subventions versées ASPAG	14 300,00	Dons	8 200,00
Assurance	109,70	Subventions Papier de l'Espoir	9 000,00
Cotisations (Collectif Haïti de France, GESCOD, Haïti Futur, MVA, Papiers de l'Espoir)	155,00	Interêts Compte livret	192,12
Déplacements, missions et réceptions Voyage Haïti	0,00		
Services bancaires Frais bancaires, Frais Virement, Frais Paypal	200,86		
<b>Total</b>	<b>15 076,80</b>	<b>Total</b>	<b>33 647,19</b>
		<b>18 570,39</b>	